

Centre de services scolaire des Mille-Îles

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation des Nouvelles-Technologies, tenue le mercredi 18 janvier 2023 à 17 h, en présentiel. Le CFNT est situé au 75 rue Duquet à Sainte-Thérèse, QC J7R 5R8.

Étaient présents :	Mme	Sophie Bédard	Présidente CÉ et Représentante des organisations communautaires
	M.	Steven Guertin	Vice-président CÉ et Représentante des entreprises de la région et Personnel enseignant
	Mme	Kathleen Walsh	Personnel enseignant
	Mme	Linda Lemieux	Personnel enseignant
	Mme	Jacinthe Clément	Personnel professionnel
	Mme	Annie Tourangeau	Personnel de soutien et secrétaire CÉ
	M.	Rafik Chelbi	Élève (Déco)
	M.	Dalec Sardano	Élève (Dessin)
Mme	Amylie Hébert	Élève (Dessin)	
Mme	Christine Ferland	Directrice	
Mme	Karine D'Alcantara	Direction adjointe	
Était absente :	Mme	Maud Bourgeois	Personnel enseignant

Résolutions

22-23 CE 2.1

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Christine Ferland ouvre la séance du conseil d'établissement à 17 h 04 et constate qu'il y a quorum.

Elle remercie les membres du conseil ainsi que les élèves de leur présence, car l'un d'entre eux est en stage.

22-23 CE 2.2

QUESTIONS DU PUBLIC

Ce point est sans effet.

22-23 CE 2.3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 18 JANVIER 2023

Il est proposé par madame Linda Lemieux appuyé par monsieur Steven Guertin d'adopter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée		1 minute
2.	Questions du public		1 minute
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 18 janvier 2023	adoption	3 minutes
4.	Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 09 novembre 2022		
4.1	Adoption	adoption	5 minutes
4.2	Suivi		
5.	Formation des membres du CÉ (cliquer sur ce lien)	information	
6.	Attribution du conseil		
6.1	Budget révisé	information	15 minutes
6.2	Mesures dédiées et protégées 2022-2023	adoption	
6.3	Encadrement des contributions financières	adoption	
7.	Informations de la direction	information	30 minutes
7.1	Projet éducatif du CFNT 2022-2025		
7.2	Normes et modalités d'évaluation		
7.3	Session - Janvier 2023 (Nouveaux groupes)		
8.	Activités de promotion	information	15 minutes
8.1	Portes ouvertes		
8.2	Image visuelle du Centre		
8.3	Plan de promotion		
9.	Nouveau programme RDM		5 minutes
10.	Points divers		5 minutes
11.	Levée de l'assemblée	adoption	2 minutes

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mercredi 29 mars 2023.

22-23 CE 2.4 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 NOVEMBRE 2022

2.4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 NOVEMBRE 2022

Il est proposé par madame Kathleen Walsh appuyé par monsieur Dalec Sardano d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 9 novembre 2022 tel que proposé.

CÉ-CFNT-
18012023-22-23-09

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.4.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 9 NOVEMBRE 2022

- 1.7 Formation des membres du CÉ:

Madame Ferland précise que ce point est statutaire à l'ordre du jour pour rappeler aux membres l'intérêt d'aller sur le lien indiqué pour toute information relativement au conseil d'établissement. De plus, cette dernière rappelle le rôle important des membres du conseil d'établissement. Les membres sont une vigie en regard du Centre.

- 11.1 Cafétéria :

Madame Ferland explique que plusieurs démarches et appels ont été faits à la suite du désistement du concessionnaire en place. Ce vendredi 20 janvier, deux (2) entrevues sont prévues avec des concessionnaires alimentaires actifs au sein du CSSMI et avec la direction.

Il est nécessaire de préciser qu'un concessionnaire peut ne pas accepter la présence de machines distributrices si le contrat est octroyé, selon madame Ferland.

Pour acquiescer à la demande de monsieur Dalec Sardano, madame Ferland avisera les élèves des démarches effectuées pour les tenir informer via le courriel des Nouvelles de la semaine pour la semaine du 30 janvier prochain.

22-23 CE 2.5 FORMATION DES MEMBRES DU CÉ (Lien)

Madame Ferland précise qu'au niveau de la constitution du CÉ, monsieur Steven Guertin est également devenu un membre du personnel enseignant au sein du CFNT.

Quant aux formations, ce point est sans effet en ce mercredi 18 janvier 2023.

22-23 CE 2.6 ATTRIBUTIONS DU CONSEIL

2.6.1 Budget révisé – Pour information

Madame Ferland présente et explique le budget révisé 2022-2023. Il s'agit d'un budget équilibré. Il est basé sur un nombre d'Élève à temps plein (ETP) de 415.

Le centre de formation des Nouvelles-Technologies présente une clientèle stable comparativement aux années antérieures.

2.6.2 Mesures budgétaires dédiées et protégées 2022-2023 – Pour adoption

Madame Ferland explique la signification d'une mesure dédiée et protégée. Au tableau du budget révisé 2022-2023, les montants surlignés en gris indiquent ces mesures.

Une résolution des mesures budgétaires dédiées et protégées de l'année scolaire **2022-2023** est nécessaire pour confirmer que le Centre de services (CS) a bien attribué au Centre de formation des Nouvelles-Technologies ladite somme de 51 425 \$.

Les montants non utilisés seront reportés à l'année scolaire 2023-2024.

**RÉSOLUTION – REDDITION DE COMPTE ATTENDUE POUR
LES MESURES BUDGÉTAIRES DESTINÉES À UN
TRANSFERT VERS LE BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS.
MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES POUR L'ANNÉE
SCOLAIRE 2022-2023 – Pour adoption**

Le conseil d'établissement du Centre de formation des Nouvelles-Technologies confirme que le CSSMI, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué au centre la somme totale de 51 425 \$. Ces sommes ont été allouées et versées au budget du centre, et ce, conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEQ 2022-2023.

Il est proposé par monsieur Dalec Sardano appuyé par madame Amylie Hébert d'adopter la présente résolution.

Résolution no. CÉ-CFNT-18012023-22-23-10

Cette résolution sera acheminée au CS-SRF avant le 31 janvier, date limite fixée par le CS.

CÉ-CFNT-
18012023-22-23-10

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.6.3 Encadrement des contributions financières

Madame Ferland mentionne que le document relativement à l'Encadrement des contributions financières qui peuvent être assumées par les usagers a été revu dans son ensemble par les membres du comité consultatif des enseignantes et des enseignants (CCEE) lors de la rencontre tenue ce matin.

Selon madame Ferland, en formation professionnelle, certaines distinctions sont notoires comparativement au secteur jeune. En autres, l'âge des élèves apporte une distinction entre l'élève majeur (18 ans +) et l'élève mineur (- de 18 ans).

Des volumes référentiels et un dépôt peuvent être chargés aux élèves majeurs contrairement aux élèves mineurs.

Il est proposé par madame Kathleen Walsh appuyé par madame Annie Tourangeau de procéder aux modifications proposées et entérinées par le CCEE.

CÉ-CFNT-
18012023-22-23-11

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22-23 CE 2.7 PROJET ÉDUCATIF DU CFNT 2022-2025

2.7.1 Projet éducatif du CFNT 2022-2025

Madame Ferland précise que le projet éducatif se déploie finalement jusqu'en 2023. De plus, elle apporte un suivi aux membres sur la révision du Projet éducatif (ci-après, PÉ) 2022-2025. Le plan d'action se concrétise :

- Préparation de la démarche ;
- Analyse du contexte ;
- Liste des besoins établie lors du CCEE ;
- Un sondage sera fait auprès du personnel et des élèves ;
- Rencontre lors du Comité consultatif des enseignantes et des enseignants (CCEE-CFNT) du 18-01-2023 : Ce sont les membres accompagnés de la direction qui élaborent et déterminent les enjeux, les orientations découlant des cibles communes.

Révision des Valeurs

Les quatre valeurs retenues en équipe-centre sont les suivantes :

- Collaboration ;
- Responsabilisation ;
- Bienveillance ;
- Innovation.

La direction est en attente du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) qui sera fixé par le CSSMI pour l'ensemble des établissements scolaires, selon madame Ferland.

2.7.2 Normes et modalités d'évaluation - information

Madame Ferland explique les grandes lignes du document modifié. Le Comité consultatif des enseignantes et des enseignants (CCEE) du CFNT a colligé tous les éléments émis par l'ensemble du personnel.

Le Centre s'est muni de modalités organisationnelles, plus précisément, il a défini la limite des règles pour les enseignants ainsi que pour les élèves.

Lorsqu'un élève accumule plusieurs absences, ces changements sont venus encadrer l'élève à se responsabiliser et à démontrer qu'il est apte à faire ses évaluations. Un plan d'encadrement est alors conçu pour réajuster le parcours de l'élève et afin qu'il puisse poursuivre sa formation, selon madame Ferland.

Le document des Normes et modalités sera diffusé aux élèves.

2.7.3 Session – Janvier 2023 (Nouveaux groupes)

Madame Ferland présente les nouvelles statistiques ainsi que le nombre d'élèves inscrits incluant les nouvelles demandes à l'étude

Programmes	Nombre d'élèves	Détails
Dessin	32	2 groupes
Soutien informatique	30	2 groupes
Vente-Conseil	15	
Secrétariat	9	n/a
Comptabilité	12	Date de début repoussée pour augmenter les chances de partir la cohorte 2023.
Lancement d'une entreprise	33	Baisse de la clientèle
Décoration intérieure et PV	n/a	n/a
Représentation	8	
Total	139	

Le nombre d'ETP sera possiblement légèrement plus bas que les prévisions de 415, selon madame Ferland.

22-23 CE 2.8 ACTIVITÉS DE PROMOTION

2.8.1 Portes ouvertes

Madame Ferland mentionne que les Portes ouvertes du CFNT a eu lieu le mardi 6 décembre dernier de 17 h à 20 h. À cet effet, l'événement a permis d'accueillir environ une quarantaine (40) de visiteurs.

Elle remercie les enseignants et le personnel impliqué de s'être mobilisés ainsi que pour leur participation à l'activité.

2.8.2 Image visuelle du Centre

La direction conserve «Le Centre connecté» comme outil de base et d'actualité. Toutefois, une révision du logo, des couleurs, une image plus percutante et la présence sur toutes les plateformes numériques (Instagram, Facebook, TikTok, etc.) sont recommandées selon madame Ferland.

2.8.3 Plan de promotion

Un plan de promotion est en développement. L'innovation est recherchée pour rajeunir l'image et les outils de promotion.

22-23 CE 2.9 Nouveau programme - Retraitement des dispositifs médicaux (RDM)

Madame Ferland donne quelques informations aux membres relativement au nouveau programme qui verra le jour en mars 2024. Il s'agit du DEP en Retraitement des dispositifs médicaux (RDM). Spécifiquement, c'est tout ce qui

touche à la stérilisation des équipements médicaux. C'est nouveau et très diversifié.

Actuellement, ce programme se donne au niveau collégial.

Il y a quatre endroits au Québec où sera offert ce programme. En partenariat avec les Centres de services scolaires suivants :

CSS Marguerite-Bourgeoys	CFP des métiers de la santé
CSS des Grandes-Seigneuries (en partenariat avec la CS Riverside)	CFP Châteauguay
CSS des Premières-Seigneuries	CFP Fierbourg
CSS des Mille-Îles pour la région Laval, Laurentides et Lanaudière (LLL)	CFP des Nouvelles-Technologies (CFNT)

Puis, en étroite collaboration avec le directeur de la formation professionnelle du CSSMI, c'est notre Centre qui a remporté le privilège de déployer ce nouveau programme. En raison de notre localisation et de notre accessibilité par les voies routières et ferroviaires.

C'est un programme de 1 080 heures.

La venue de ce nouveau programme au CFNT nécessite des changements physiques de locaux et de matériaux. Une grue sera utilisée pour enlever les vitres et entrer l'équipement requis par les fenêtres. Une somme de plus de 2,5 millions d'investissements sera injectée par le gouvernement du Québec pour ce programme.

Une équipe a été créée pour l'implantation de ce programme :

- Chargé de projet du SRM du CSSMI, monsieur Stéphane Bédard, ancien directeur du Centre de formation Construc-Plus ;
- Madame Chantal Paquet, coordonnatrice régionale LLL est mise à contribution ;
- Conseiller pédagogique et enseignant à l'éducation aux adultes (EA), Monsieur Daniel Daviault, volet pédagogie.

22-23 CE 2.10 POINTS DIVERS

Aucun ajout.

22-23 CE 2.11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE- Pour adoption

Il est proposé par madame Linda Lemieux appuyé par madame Annie Tourangeau de lever la séance à 18 h 15.

CÉ-CFNT-
18012023-22-23-12

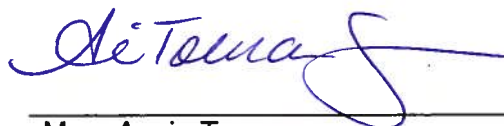
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présidente,

La secrétaire,



Mme Sophie Bédard



Mme Annie Tourangeau

